

## **Réponse au questionnaire UNAF Nicolas Sarkozy**

---

### **I. La représentation des familles.**

**Dans le cadre de vos futures fonctions de Président de la République, quelle est la place que vous accorderez à l'ensemble des familles, et à l'UNAF chargée de les représenter, dans les institutions et les discussions nationales, européennes et internationales ? Comment ?**

Je suis très attaché à l'originalité de la structure de représentation familiale mise en place par l'ordonnance du 3 mars 1945. Elle assure la vitalité d'une vie associative dont je veux saluer l'utilité sociale et civique. Je souhaite que vous continuiez à représenter et à défendre les familles, au niveau national, mais aussi au niveau local (dans les CCAS, les CAF, les conseils économiques et sociaux, les MSA...), là où la politique familiale est mise en oeuvre. C'est pourquoi je propose notamment l'institution d'une conférence annuelle départementale où seront abordées toutes les problématiques de la famille.

### **II. Conférence de la famille.**

**Quel sens accordez-vous à la Conférence de la famille ? Quel rôle souhaiteriez-vous la voir jouer dans les années à venir ? Vous engagez-vous à garantir la fréquence annuelle de cette Conférence ?**

La Conférence de la famille est un moment essentiel pour faire le point, chaque année, sur les besoins de la politique familiale et imaginer ensemble de nouvelles avancées. J'y suis attaché car je crois qu'il ne peut y avoir de progrès sans concertation et sans négociation. La Conférence de la famille a déjà permis de formuler de nombreuses propositions concrètes et partagées sur des sujets essentiels, tels que la PAJE, les maisons pour les adolescents, la protection des mineurs sur le net, et bien d'autres encore. J'ai été particulièrement sensible aux propositions faites en 2006 sur la solidarité intergénérationnelle, qui m'ont convaincu de m'engager personnellement à créer un congé de solidarité familiale rémunéré.

### **III. Politique familiale et politique sociale**

**Quelles sont vos propositions en matière de politique familiale ?**

Les familles sont indispensables au renouvellement des générations et à la transmission des valeurs. Dans un monde devenu plus incertain, elles offrent un amour, une protection, une solidarité qui sont irremplaçables. Je veux donc que les politiques et les services publics soient pensés pour les familles et par elles, et non pas à leur place.

Je veux soutenir les familles à tous les moments clés de l'existence : en améliorant le congé maternité et le congé parental d'éducation, en versant une allocation familiale dès le premier enfant, en mettant en oeuvre un droit à une solution de garde pour chaque enfant, en donnant des droits sociaux et des droits à la retraite aux pères ou aux mères qui se consacrent exclusivement à l'éducation de leurs enfants, en donnant un droit spécifique à une formation professionnelle qualifiante aux pères ou aux mères qui veulent reprendre une activité après s'être consacrés à l'éducation de leurs enfants, en permettant à toutes les familles de devenir propriétaires de leur logement, en créant des études dirigées dans tous les établissements scolaires et en donnant plus de droits aux familles dans leurs relations avec l'institution scolaire, en ouvrant les services publics et les commerces aux heures où les parents qui travaillent en ont besoin, en créant une cinquième branche de la protection sociale qui sera

consacrée au risque de dépendance et de handicap, en soutenant les familles qui accompagnent une personne âgée en fin de vie ou s'occupent d'une personne handicapée, enfin, en supprimant les droits de donation et de succession à l'exception des familles les plus riches. Je veux également garantir aux familles qui vivent en milieu rural la même qualité de vie et la même égalité des chances que celles qui vivent en ville.

**Quelles articulations envisagez-vous entre politique familiale et politique sociale ?**

C'est un débat récurrent. Je connais la crainte des familles que la politique familiale devienne exclusivement une politique sociale. Je souhaite conserver une politique familiale autonome, c'est-à-dire une politique qui soutient la famille quel que soit le niveau de ses revenus. Je n'envisage pas, par exemple, de moduler les allocations familiales à partir du deuxième enfant en fonction des revenus ou de réserver les études dirigées aux enfants des familles modestes ou moyennes.

**Vous engagez-vous à garantir les ressources actuelles de la branche " famille " ?**

J'exclus toute augmentation des prélèvements obligatoires. Notre pays ne peut pas être le seul en Europe dont la fiscalité soit aussi dissuasive, de même qu'il ne peut pas être le seul qui continue à travailler le moins. Par conséquent, la seule garantie crédible qui peut être apportée au maintien des ressources de la branche famille, c'est de relancer la croissance. Si j'en crois l'analyse faite récemment par l'Institut Rexécodé, premier centre français indépendant d'analyse économique, mon projet est le seul qui permet d'augmenter la croissance, d'environ 1,4 point de PIB. C'est la meilleure garantie de ressources que l'on puisse donner.

**Dans l'optique du rendez-vous de 2008 en matière de réforme des retraites, vous engagez-vous à garantir les droits familiaux ?**

Je veux remédier à l'injustice faite aux mères – et désormais parfois aux pères – qui se consacrent exclusivement à l'éducation de leurs enfants. Ce sont eux, en général, qui contribuent le plus au renouvellement des générations, donc au financement futur des régimes de retraites, et en plus ils n'utilisent pas les services publics d'accueil de la petite enfance. C'est pourquoi je souhaite, non seulement garantir, mais aussi étendre et revaloriser les droits à la retraite de celles et de ceux qui ont contribué, en élevant leurs enfants, à assurer la pérennité de notre régime de protection sociale.

#### **IV. Le financement de la protection sociale**

**Sur ce point que préconisez-vous ?**

**Quelles pourraient être les ressources nouvelles à affecter à la protection sociale ?**

Je souhaite d'abord m'attaquer aux fraudes et aux gaspillages qui atteignent un montant inacceptable (entre 7 et 15 milliards pour l'assurance-maladie) et ruinent le pacte social entre ceux qui financent la solidarité et ceux qui en bénéficient. Je souhaite instituer une franchise, raisonnable et juste, en matière de dépenses de santé, pour que chacun comprenne que si la santé n'a pas de prix, elle a néanmoins un coût. Je constate enfin que, dans un monde qui s'est profondément transformé, notre système fiscal, et notamment le financement de notre protection sociale, reposent beaucoup trop sur le travailleur. Je souhaite qu'on taxe moins le travailleur, et plus le pollueur. C'est pourquoi je doublerai la fiscalité écologique. Par ailleurs, compte tenu de l'exemple allemand, qui semble concluant, je souhaite expérimenter la TVA sociale, qui consiste à transférer une partie des cotisations sociales patronales sur de la TVA et à mettre les produits importés à contribution pour financer la protection sociale.

#### **V. La dette publique et le pacte intergénérationnel de la République**

**Comment comptez-vous agir pour résorber la dette et sauvegarder le pacte intergénérationnel ?**

## **Pouvez-vous y parvenir sans accroître une pression fiscale déjà au-delà de l'acceptable ?**

La dette est la conséquence de l'échec de nos politiques antérieures, en particulier l'échec de la lutte contre le chômage qui a conduit l'Etat à devoir prendre en charge les conséquences sociales toujours plus dramatiques de ce fléau. Réduire la dette est une priorité. L'Etat et les autres organismes publics doivent faire des économies. J'ai proposé à cet effet un certain nombre de mesures exigeantes telles que l'embauche d'un fonctionnaire pour deux partant à la retraite, la réforme des régimes spéciaux de retraite, ou encore la suppression des dispositifs de cessation anticipée d'activité. Grâce à ces mesures et à d'autres qui figurent dans mon projet, je compte ramener, sans augmenter la pression fiscale et même en la baissant, la dette publique à moins de 60% du PIB d'ici 2012 et le déficit public à moins d'1,5%, c'est-à-dire le niveau considéré comme nécessaire pour financer des dépenses d'investissement. Mais c'est surtout en dynamisant la croissance et en mettant en œuvre de nouvelles politiques radicalement différentes que nous réglerons durablement le problème de la dette.

## **VI. Familles et fiscalité**

**Êtes-vous d'accord pour défendre la nécessité de rééquilibrer la proportion entre impôts directs et impôts indirects dans le financement du budget de l'État, en redonnant un rôle plus important à l'impôt sur le revenu, afin qu'à recettes globales identiques, puissent être abaissés les taux des impôts sur la consommation ?**

La priorité est de réduire la pression fiscale globale qui pèse sur l'ensemble des ménages. Je pense possible et nécessaire de ramener en dix ans le niveau des prélèvements obligatoires en France à la moyenne des pays de l'Union européenne. Cela revient à rendre 68 Mds d'euros aux Français, soit 2 500 euros par an et par ménage. A l'intérieur de cette enveloppe, je veux organiser notre fiscalité selon les principes suivants : favoriser le travail, l'initiative et la prise de risque, encourager les familles, taxer la pollution, nous adapter à la mondialisation. Un système fiscal doit refléter des valeurs. C'est la raison pour laquelle je souhaite, en matière fiscale : exonérer de toute charge sociale et fiscale les heures supplémentaires, défiscaliser le travail étudiant, créer un bouclier fiscal à 50%, CSG et CRDS comprises, afin que personne ne paye plus de la moitié de ses revenus en impôts directs, supprimer les droits de succession et de donation pour 95% des familles, réduire la fiscalité qui pèse sur les entreprises, créer un ISF intelligent, taxer la pollution, et proposer à nos partenaires un changement complet en matière de TVA, pour une TVA qui encourage le travail et nous permette de nous adapter à la mondialisation.

**L'instauration du prélèvement à la source est préconisée pour moderniser l'impôt sur le revenu et le simplifier. Mais vous opposeriez-vous au prélèvement à la source de cet impôt si cette mesure avait pour effet d'empêcher la prise en compte de la dimension familiale du foyer fiscal dans la détermination de la faculté contributive ?**

Absolument. Le prélèvement à la source ne doit en aucun cas conduire à supprimer la dimension familiale de la fiscalité sur le revenu. Un récent rapport de l'Inspection des finances semble montrer que c'est possible, tout en garantissant la confidentialité des informations relatives aux contribuables et à leurs familles.

**Quant à la contribution sociale généralisée (CSG), qui est devenue un véritable impôt direct, quelle est votre opinion concernant l'hypothèse de la prise en compte de la dimension familiale du foyer du contribuable assujetti pour déterminer le montant du prélèvement ?**

Je pense que la question se pose très sérieusement.

## **VII. Familles et pouvoir d'achat**

Quelles solutions proposez-vous pour doter l'appareil statistique français d'un instrument plus adapté à la mesure de la variation des dépenses ou à celle du coût de la vie que l'indice des prix ?

Seriez-vous d'accord pour demander qu'un organisme officiel approfondisse les instruments de recherche (échelles d'équivalence, principalement) pour mieux appréhender le montant des dépenses correspondant d'une part aux divers âges, tout particulièrement à ceux qui s'étalent de la prime enfance jusqu'à l'entrée dans la vie active (au-delà du découpage actuel limité aux plus et moins de 14 ans), et d'autre part à différentes situations relatives à la taille du ménage (y compris pour les diverses catégories de personnes isolées) ?

Il est évident que l'indice général des prix ne reflète plus la réalité de l'évolution du pouvoir d'achat dans notre pays. Je souhaite engager rapidement sa réforme et créer plusieurs indices, ciblant mieux les dépenses des différentes catégories de ménages. Ces indices différenciés devront ensuite être utilisés pour faire évoluer les différents prélèvements, prestations, ou allocations, qui sont habituellement calés sur l'inflation, selon les publics auxquels ils s'adressent, je pense en particulier aux allocations familiales.

#### **VIII. Familles et emploi**

Estimez-vous indispensable qu'une place soit réservée à l'expression des familles dans les instances appelées à concevoir et à adapter la politique de l'emploi ?

Êtes-vous d'accord pour que la sécurisation des parcours professionnels fasse l'objet d'une concertation avec les instances concernées par l'environnement de l'emploi (logement, transport, formation, conciliation des temps...) au sein desquels les représentants de la Société Civile ont un rôle déterminant ?

Les familles sont les premières concernées par le chômage et par les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes. La sécurité sociale professionnelle que je veux créer n'a qu'un but : que le chômage subi par l'un des parents ne se transforme pas en drame psychologique et social pour toute la famille. Je prendrai donc soin de recueillir l'avis des familles et de leurs instances représentatives, ainsi que celui de toutes les parties concernées, en particulier les partenaires sociaux, avant de mettre en œuvre la réforme que je souhaite entreprendre pour sécuriser les parcours professionnels et renouer avec le plein emploi. De manière générale, je veux changer la manière de réformer en France. Chaque grande réforme fera l'objet d'un débat approfondi et transparent, au cours duquel chaque partie qui le souhaitera pourra s'exprimer. Les instances représentatives des familles seront donc pleinement écoutées chaque fois qu'elles le demanderont.

#### **IX. La conciliation vie familiale / vie professionnelle**

Quel est votre programme pour une prise en compte effective de la conciliation des temps ?

Quels sont les objectifs visés ?

Avec quels partenaires ?

Je veux que la vie professionnelle cesse de s'opposer à la vie familiale, et réciproquement ; que l'une comme l'autre soient des espaces d'épanouissement et de bonheur. Je demanderai aux entreprises d'organiser chaque année des négociations avec les instances représentatives du personnel sur la conciliation des temps. L'Etat et les autres organismes publics feront de même pour leurs salariés et agents. Du côté des pouvoirs publics, je ferai tout pour faciliter la vie des familles. Le droit à une solution de garde pour tout enfant de moins de trois ans sera un droit opposable devant les tribunaux, et les fonds publics consacrés à la garde des jeunes enfants seront réorientés vers une allocation unique, simple, ne faisant aucune perdante parmi les familles, dont elles pourront faire l'usage qu'elles veulent : payer une place en crèche, recruter une assistante maternelle, rémunérer celui des deux

parents qui arrête de travailler. Il existe une immense demande de places en crèche. Il est quand même incroyable qu'on n'arrive pas à y répondre. En solvabilisant la demande, l'offre se développera naturellement, qu'il s'agisse de crèches municipales, de crèches associatives ou de crèches d'entreprise. Je veux également que l'école prenne en charge les orphelins de 16 heures, en organisant des études dirigées pour que les enfants dont les parents le souhaitent puissent rentrer chez eux avec les devoirs faits plutôt que d'être livrés à eux-mêmes après les cours. Je veux ouvrir les services publics et les commerces à l'heure où les familles en ont besoin, en particulier les mères.

#### **X. De l'orientation scolaire et professionnelle vers l'insertion**

**Le système d'orientation mis à la disposition des jeunes pour leur permettre de s'informer sur les métiers et de bâtir un projet professionnel se révèle très généralement fortement insuffisant. Quelles sont vos propositions pour apporter en ce domaine l'efficacité et la facilité d'accès ?**

**Agirez-vous pour que le système éducatif intègre l'orientation sous toutes ses formes (stages, rencontres avec les professionnels...) dans le cursus des formations initiales ? Comment et avec quels moyens comptez-vous associer, valoriser et promouvoir le rôle de toutes les familles et particulièrement les plus modestes dans le processus de l'orientation à l'insertion professionnelle ?**

Je veux que, dès le collège, tous les enfants découvrent concrètement les différents métiers. Je suis persuadé que cela motivera tous ceux qui ont du mal à se plier à la contrainte de l'école, parce qu'il est beaucoup plus motivant d'étudier, par exemple, les mathématiques quand on sait que c'est nécessaire pour devenir pilote ou sismographe. Par ailleurs, je créerai un grand service public de l'orientation qui donnera à tous les enfants et à toutes les familles des informations précises sur les différentes filières, les conditions pour y réussir et les chances d'insertion professionnelle qu'elles offrent concrètement sur le marché du travail.

#### **XI. Le logement des familles**

**Dernièrement la nécessité d'instaurer l'opposabilité de ce droit a été reconnue. Qui en seront les bénéficiaires et selon quels critères précis ?**

**Qui aura la charge de la mise en œuvre de ce droit et avec quels moyens ?**

Il est extrêmement choquant de voir des familles obligées de vivre dans des logements exigus, onéreux, parfois insalubres, voire dans des caravanes, parce qu'elles ne peuvent accéder à un logement social ou à un logement privé, et cela même lorsqu'elles travaillent. Rendre le droit au logement opposable devant les tribunaux est la seule manière de garantir que les pouvoirs publics vont se mobiliser pour construire les 700 000 logements qui nous manquent, en dégagant des terrains disponibles, en délivrant les permis de construire nécessaires, et en encourageant par tout autre moyen la construction de logements. Ce droit bénéficiera à tout le monde. Concrètement, toute famille de bonne foi qui aura cherché sans succès un logement adapté à ses besoins pourra se retourner vers la collectivité. Mais je veux aussi permettre à toutes les familles de devenir propriétaires de leur logement, car la propriété est la première sécurité que l'on puisse offrir à sa famille. Je propose à cet effet que les intérêts des emprunts immobiliers soient déductibles de l'impôt sur le revenu, que ceux qui ne paient pas l'impôt sur le revenu reçoivent une aide de l'Etat d'un montant équivalent, que ceux qui n'ont pas de ressources stables puissent contracter un crédit hypothécaire, et que ceux qui n'ont pas d'apport personnel puissent bénéficier d'un prêt foncier à taux zéro permettant de ne rembourser le terrain qu'après avoir remboursé le bien. Enfin, la solidarité nationale permettra aux personnes qui sont ou ont été malades d'emprunter au même coût que les autres. Je n'accepte pas qu'on ne puisse pas mettre sa famille à l'abri par la propriété du logement sous prétexte qu'on a eu un cancer. C'est intolérable.

#### **XII. La qualité du cadre de vie des familles**

**Quel programme politique allez-vous proposer pour préparer des solutions alternatives aux énergies fossiles ?**

Je créerai un crédit d'impôt environnement pour les ménages qui se doteront d'équipements permettant de réduire la consommation d'énergie et/ou de recourir à des énergies renouvelables. Je souhaite mettre en place un prêt à taux zéro pour isoler le plus vite possible tous les bâtiments anciens. Je veux que la TVA à taux réduit s'applique à tous les produits et services écologiques. Enfin, je souhaite encourager le développement des biocarburants, et je propose à cette fin de les défiscaliser entièrement pour une durée de dix ans.

**En outre, en terme d'organisation institutionnelle, envisagez-vous de faire dépendre la question du développement durable directement du Premier Ministre, afin de permettre une action transversale sur tous les ministères ?**

Non, parce qu'après du Premier ministre, il n'y a pas de services administratifs. Si nous voulons que le développement durable devienne une grande politique, et je le souhaite, il faut créer un grand ministère regroupant les agents et les services centraux et déconcentrés de l'environnement, de l'écologie, de l'énergie, des transports, de l'équipement et de la prévention des risques industriels.

**Quel système de gouvernance allez-vous mettre en place avec la société civile, dont les familles, sur ces enjeux fondamentaux ?**

Je veux que la France se dote d'un grand plan de développement durable consistant à se doter en cinq ans de tous les outils nécessaires pour régler en une génération (25 ans) tous les problèmes écologiques de notre pays (deux générations pour le climat). Ce plan sera concerté entre tous les Français. Il sera doté d'indicateurs de résultats et tous les Français pourront ainsi suivre nos progrès collectifs en matière de développement durable.

**XIII. Droit de la famille**

**Entendez-vous garantir les conditions actuelles du mariage, de l'établissement de la filiation et des procréations médicalement assistées ?**

Je suis attaché à l'institution du mariage et au modèle familial composé d'un père et d'une mère. Je ne modifierai donc pas les conditions actuelles du mariage, de la filiation, de l'adoption et de la procréation médicalement assistée. En revanche, je ne peux pas nier la réalité des couples homosexuels, dont l'amour et le désir de vivre ensemble sont sincères et durables, ni la réalité des familles recomposées et homoparentales qui élèvent des enfants et dont l'un des parents n'est pas un parent biologique. L'amour reçu par ces enfants de la part du parent non biologique n'est ni moins fort, ni moins important que l'amour reçu dans une famille traditionnelle. Je veux le protéger juridiquement. C'est pourquoi je propose de créer une union civile pour les couples homosexuels, qui ne remettra pas en cause l'institution du mariage, mais ouvrira les mêmes droits et entraînera les mêmes devoirs, à l'exception de la filiation et de l'adoption, ainsi qu'un statut de beau-parent applicable dans les familles homoparentales et recomposées.

**XIV. Responsabilité parentale**

**Quelle est votre vision d'une société " bien traitante " à l'égard des enfants et quelles propositions faites-vous pour faire évoluer la société française dans cette direction ?**

Une société bien traitante, c'est celle qui évalue toutes ses décisions à l'aune de l'intérêt supérieur de l'enfant et des générations futures. C'est donc aussi une société qui permet aux familles de jouer pleinement leur rôle, qui combat les injustices liées à la condition sociale et les discriminations liées au

sexe, à l'orientation sexuelle ou à la couleur de la peau. Je pense que l'école doit être le moteur de cette société, à côté des familles et par un constant dialogue avec elles.

**Pensez-vous qu'il soit de la responsabilité de la société de reconnaître et soutenir les parents dans leur responsabilité parentale ? Plus précisément, vous engagez-vous à renforcer les moyens consacrés aux dispositifs de soutien à la fonction parentale, fondés sur le volontariat des familles ?**

Les enfants sont souvent la proie de conflits entre adultes en cas de séparation ou subissent la dureté de rapports familiaux dégradés. C'est pourquoi, je veux développer fortement le recours à la médiation familiale pour que les parents s'entendent volontairement sur des solutions acceptables pour chacun d'eux et qui respectent l'intérêt de l'enfant. Ensuite, je pense que c'est dans la responsabilisation de la famille et non dans son affaiblissement que se trouve la clé de beaucoup des problèmes que nous rencontrons. C'est pourquoi, je veux aider les familles qui rencontrent des difficultés à exercer leur mission d'autorité parentale, comme le prévoit d'ailleurs la loi de prévention de la délinquance. Mais, lorsque, malgré cette aide, les adultes ne remplissent pas leurs devoirs éducatifs, je pense qu'il faut suspendre ou mettre sous tutelle les allocations familiales pour leur faire prendre conscience de leurs responsabilités.

#### **XV. Familles et médias**

**Quelle protection des mineurs vis-à-vis des contenus médiatiques, qui peuvent leur être préjudiciables, comptez-vous défendre ?**

La première protection, c'est l'éducation aux médias, trop souvent négligée, qui permet aux enfants d'acquérir le discernement nécessaire face aux contenus diffusés. Les familles doivent pouvoir s'impliquer fortement dans cette éducation aux côtés des enseignants.

Nous ne disposons pas non plus de système de classification simple et harmonisé selon les supports des différents contenus médiatiques en fonction de l'âge auquel ils peuvent être vus. C'est une erreur, et j'ai l'intention d'encourager cette harmonisation pour que les éditeurs de ces contenus agissent de façon responsable. Sur Internet, l'absence d'identification par leurs éditeurs des sites préjudiciables exclut pour les familles toute mise en place de filtres personnels efficaces. La protection des mineurs est une obligation légale pour un éditeur de contenu. C'est le rôle de l'Etat de la faire respecter.

**Quels systèmes d'autorégulation, de " co-régulation " et de régulation des médias, concevez-vous et pensez-vous pouvoir mettre en oeuvre ?**

Les organismes dont nous disposons aujourd'hui dans les secteurs de l'audiovisuel et des télécommunications, le CSA et l'ARCEP, sont bien placés pour effectuer ensemble cette nécessaire régulation, de même que la commission de déontologie de l'Internet qui a été mise en place récemment.